

La promotion de la santé : une approche conceptuelle

L'Organisation Mondiale de la Santé a défini la **promotion de la santé** dans la Charte d'Ottawa (1986) comme « *le processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé et d'améliorer celle-ci* ».

La promotion de la santé vise non seulement à améliorer la santé de la population, mais surtout à réduire les écarts de santé entre les sous-groupes qui la composent. Une telle démarche s'appuie sur des valeurs et sur une politique favorisant la dignité humaine et la solidarité sociale et économique.

... mais opérationnelle !

Concrètement, pour le CLPS, travailler en promotion de la santé signifie ...

- Développer une **approche positive de la santé** respectueuse des personnes et de leurs choix.
- Se pencher sur le **contexte de vie** des personnes dans leur quartier, leur école, leur lieu de travail, leur famille, ...
- Prendre en compte les éléments qui influencent la santé que l'on appelle les « **déterminants de la santé** » : l'environnement, les conditions de vie, le réseau social, la dimension socio-économique, l'éducation, l'emploi, la mobilité, la culture ...
- Réunir des partenaires (associations, professionnels, pouvoirs publics, ...) provenant de **différents secteurs** car une **action concertée** est incontournable pour tenir compte des déterminants de la santé.
- Développer des projets qui s'appuient sur l'**identification des besoins et attentes** des personnes. Ces projets s'inscrivent dans la durée et dans une dimension collective.
- Rechercher la **participation** des publics concernés. Ils sont les acteurs-clé de leur propre santé. Les professionnels sont invités à se mettre à l'écoute du public pour co-construire avec lui les conditions d'une amélioration de sa santé.
- Encourager des stratégies pour **réduire les inégalités sociales de santé** et accorder une attention particulière aux personnes plus vulnérables.



Place de la République Française, 1 (4^{ème} étage)
4000 LIEGE - Belgique
Tél. : +32 (0)4.349.51.44 - Fax : +32 (0)4.349.51.30
e-mail : promotion.sante@clps.be

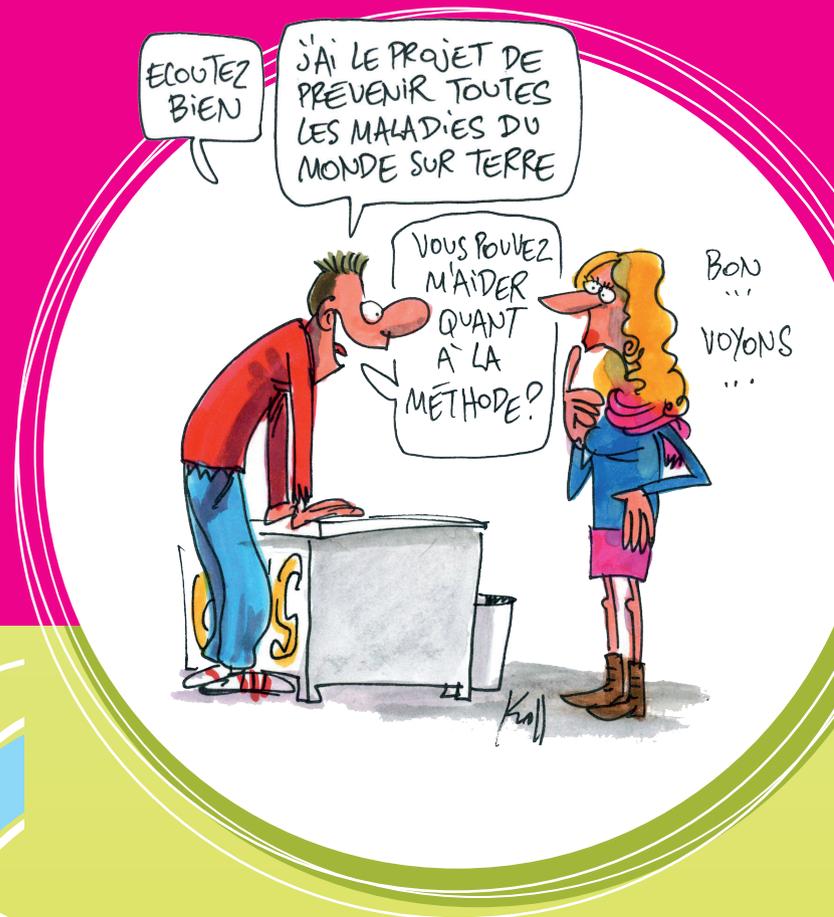
Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
sur rendez-vous.

Directrice : Chantal Leva

Membres de l'équipe :

Sophie Bourlet	Elise Malevé
Valérie Coupienne	Jessica Poncin
Anne-Marie Degey	Emilie Scenna
Colette Heine	

PLAN D'ACCÈS



Centre
Liégeois
de Promotion
de la Santé
www.clps.be

Qui sommes-nous ?

... une équipe pluridisciplinaire qui accompagne les professionnels soucieux d'améliorer la santé et la qualité de vie de la population.



D'une part, le CLPS transmet les besoins de la population et les attentes des professionnels vers les décideurs. D'autre part, il diffuse les politiques de promotion de la santé (décrets, priorités du Ministre, outils, campagnes, appels à projets, ...) vers le terrain.

Le CLPS encourage également le développement de partenariats et favorise la concertation entre les professionnels. Il s'agit d'impulser des actions adaptées aux besoins des habitants, en particulier dans le cadre de la réduction des inégalités sociales de santé.

Son territoire d'action est l'arrondissement de Liège.

Le CLPS est une a.s.b.l. pluraliste agréée par la Région wallonne.

A qui nous adressons-nous ?

Aux professionnels de la santé,
du social,
de l'enseignement,
de l'aide à la jeunesse,
de l'éducation permanente,
du logement,
de l'environnement,
de la santé mentale,
de la culture, ...

Aux autorités locales.

Que proposons-nous ?

Des repères pratiques et théoriques en promotion de la santé

■ UN ACCOMPAGNEMENT MÉTHODOLOGIQUE

Il peut porter sur l'élaboration d'un projet, la mise en place d'un réseau, la création d'un outil...

Il concerne l'analyse de la situation, l'identification des besoins, la définition des objectifs, la planification, la recherche de partenaires, les stratégies d'actions et l'évaluation.

Il s'appuie, entre autres, sur les ressources du centre de documentation du CLPS. Celui-ci propose des outils pédagogiques, des livres, des brochures, ... sur tous les thèmes liés à la promotion de la santé : l'alimentation, les assuétudes, l'estime de soi, la gestion des conflits, l'hygiène de vie, la vie relationnelle, affective et sexuelle,...

■ DES ATELIERS DE RÉFLEXION

Ces ateliers offrent aux professionnels un temps d'arrêt et de recul, un espace pour réfléchir à leur pratique, la confronter à d'autres et dégager des pistes de travail pour le futur. Leur contenu est élaboré en fonction des besoins et des attentes des professionnels. Ils s'appuient sur l'expérience pratique des participants.

Une concertation entre professionnels via des réseaux intersectoriels

Ces réseaux, coordonnés par le CLPS, ont pour objectif de favoriser le décloisonnement entre les secteurs, la mise en commun de ressources, l'échange de pratiques, la coordination des actions, la diffusion de messages cohérents,...



Un appui aux écoles

Le CLPS facilite les partenariats entre l'école et les acteurs associatifs (répertoire d'adresses utiles, analyse des besoins des écoles, catalogue d'outils pédagogiques,...) en matière de prévention des assuétudes (PAA) et d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS).